

Déclaration de l'Internationale de l'Éducation (IE)

Fred Van Leeuwen

Les objectifs stratégiques du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) s'inscrivent dans le droit fil des principes et des objectifs fondamentaux de l'Internationale de l'Éducation (IE), qui promeut une éducation publique de qualité pour tous. Notre programme de travail et notre budget pour la période 2012-2014 privilégient la mise en application du nouveau document de politique générale sur l'éducation de l'IE, adopté par les délégués représentant nos 30 millions de membres, lors de notre sixième Congrès mondial qui s'est tenu en juillet dernier au Cap (Afrique du Sud). Ce document décrit notamment mais non exclusivement les objectifs stratégiques visés par le GPE, ainsi que de nombreux autres objectifs que l'IE et nos membres considèrent comme essentiels pour permettre l'accès universel à une éducation publique et gratuite de qualité.

L'IE et ses membres parviendront à des résultats concrets et contribueront à faire du GPE un partenariat solide et fructueux grâce à la production et à la diffusion de connaissances, à des actions de plaidoyer fondées sur des données factuelles, à des campagnes de communication, à l'élaboration d'orientations générales et au renforcement des capacités.

L'Internationale de l'Éducation prend les engagements suivants :

- **Pour promouvoir l'égalité des sexes dans l'éducation, et notamment atteindre l'objectif de la parité filles-garçons dans l'enseignement primaire et au niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire**, l'IE soutiendra l'institutionnalisation et l'expansion des réseaux régionaux d'enseignantes en Amérique latine, en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient, en vue de placer la question de l'égalité des sexes au centre des priorités nationales en matière d'éducation et de faire campagne pour l'éducation des filles et la formation des éducatrices aux fonctions de direction. En outre, elle définira et donnera des orientations pour lever les

obstacles à l'éducation des filles et intensifier les efforts visant à promouvoir des écoles garantes de la prise en compte du genre ainsi que des méthodes pédagogiques et des programmes non sexistes.

- **Pour améliorer les résultats scolaires des jeunes enfants, et notamment relever les taux d'alphabétisation des élèves de troisième année de scolarité**, l'IE organisera avec ses membres des consultations régionales et des ateliers techniques, en vue de parvenir à une définition exhaustive de la qualité de l'enseignement et d'élaborer diverses méthodes de mesure de la qualité, au-delà des tests de connaissances et de performance. En particulier, elle concentrera ses efforts sur l'amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage, ainsi que sur la garantie d'un niveau essentiel de supports et de méthodes de réussite (plutôt que de s'en tenir à des évaluations externes basées sur des sanctions). L'Internationale de l'Éducation et ses membres lanceront un réseau mondial sur la qualité de l'enseignement, en collaboration avec l'UNESCO et le Conseil international de la préparation à l'enseignement (CIPE), ainsi que d'autres partenaires régionaux et nationaux, en vue d'établir un centre d'échange mondial sur cette thématique. Par ailleurs, l'IE mettra en œuvre une nouvelle stratégie pour l'éducation des jeunes enfants qui définira des principes directeurs pour la promotion de l'équité et de la qualité dès les premières années de scolarité, et offrira des bourses aux membres qui poursuivent des études universitaires supérieures en sciences éducatives, et en particulier à ceux qui se spécialisent dans l'éducation et le développement de la petite enfance dans des universités africaines. Elle créera des groupes de travail régionaux et sous-régionaux sur l'éducation de la petite enfance, conduira une étude sur les activités menées dans ce domaine (dans les secteurs public et privé) et organisera des séminaires régionaux et sous-régionaux afin de faciliter l'échange d'informations et de connaissances entre ses membres et ses partenaires. L'IE s'attachera également à apporter ses connaissances professionnelles en matière d'enseignement dans le cadre du Pacte mondial pour l'apprentissage et, à cet effet, fera plus particulièrement participer ceux de ses membres qui se consacrent spécifiquement à la lecture et à l'écriture. Elle poussera plus avant ses travaux sur l'avenir de la profession enseignante en organisant en 2012, en partenariat avec l'OCDE et le ministère américain de l'Éducation, le deuxième Sommet international sur la profession

enseignante, qui portera plus particulièrement sur la préparation des enseignants et la formation des chefs d'établissement, et veillera à ce que les conclusions de ces travaux soient communiquées aux pays associés au GPE.

Dans le cadre du programme « Des éducateurs de qualité pour tous », et en partenariat avec Oxfam Novib et plusieurs partenaires nationaux, l'IE fournira un appui technique et financier à la création et à l'utilisation de profils de compétences pour les enseignants du cycle primaire. Elle préconisera et soutiendra des programmes de formation et de mise à niveau destinés aux enseignants non qualifiés ou sous-qualifiés, ainsi que des programmes de perfectionnement professionnel ciblant les enseignants qualifiés et les chefs d'établissements, de façon à étendre ce programme à d'autres pays.

Pour améliorer son soutien au développement de l'éducation dans les États fragiles, l'Internationale de l'Éducation établira des regroupements d'organisations membres en vue de mener des activités de renforcement des capacités, de perfectionnement professionnel et d'orientation au profit des organisations d'enseignants des États fragiles, en privilégiant tout particulièrement Haïti, le Libéria et des pays du Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. L'IE s'efforcera de jouer un rôle actif au sein du Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE), afin de participer au débat d'orientation et de veiller à ce que les organisations membres des pays donateurs et des États fragiles fassent appliquer les Normes minimales d'éducation en situations d'urgence, de crises et de reconstruction de l'INEE.

Pour améliorer l'accès à l'éducation, et notamment réduire le nombre d'enfants non scolarisés, l'Internationale de l'Éducation s'attachera à lever les obstacles à l'éducation que constituent le travail des enfants, les frais de scolarité et la pénurie d'enseignants qualifiés. Elle s'associera au Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) de l'Organisation internationale du travail (OIT) et à la Marche mondiale contre l'exploitation des enfants, dans le but de mobiliser ses membres et de formuler des politiques pour lutter contre le travail des enfants et mettre pleinement en œuvre la « feuille de route ». L'IE s'emploiera

également à accroître considérablement le nombre de projets conduits par des syndicats d'enseignants et visant à aider les enseignants des pays du GPE fortement touchés par le problème du travail des enfants à identifier les enfants concernés au sein de leurs classes et à défendre leurs droits. De plus, l'Internationale de l'Éducation réalisera une étude sur l'élimination des stéréotypes dans les programmes scolaires et élaborera des modèles favorisant une éducation pour tous. Enfin, l'IE lancera une campagne entre la fin de 2012 et le début de 2013, afin de recruter, de former et d'affecter 1,8 million d'enseignants dans les régions des pays du GPE où les besoins sont les plus criants.

L'IE occupe une place tout à fait singulière, non seulement du point de vue de sa contribution que par son action de surveillance et de plaidoyer auprès des partenaires et des donateurs du GPE afin qu'ils respectent des engagements dont dépend l'avenir des enfants du monde. Dans les pays donateurs, nos membres sollicitent les gouvernements pour qu'ils contribuent comme il se doit au Partenariat. Aux pays partenaires, nous demandons un investissement national et une utilisation transparente des fonds du GPE. S'il y a une communauté qui a conscience de l'importance de nos objectifs d'éducation pour tous, c'est bien la profession enseignante. Nous reconnaissons qu'il est vain d'offrir un accès à l'éducation sans garantir la qualité de l'enseignement, et nous employons à établir des critères relatifs aux moyens mis en œuvre, aux résultats attendus et aux méthodes suivies pour assurer une telle qualité. Mais nous considérons aussi que le fait d'offrir un enseignement de qualité à un petit nombre d'enfants, alors que les autres n'ont pas accès à l'éducation, constitue une aliénation du droit de tout un chacun à l'éducation et, partant, un crime.

L'éducation est un système qui vise de nombreux objectifs, tant sur le plan social qu'individuel. Il est évident que les enseignants sont la pierre angulaire de ce système, mais ceux-ci ne peuvent être considérés isolément des procédures de recrutement, de préparation, d'affectation, de soutien et de perfectionnement professionnel. Je félicite les partenaires d'avoir fait preuve de clairvoyance en nous conviant à cette réunion. Notre profession est consciente de la gravité des défis que nous devons relever et investit toute son énergie et ses ressources pour remplir l'ensemble des objectifs de l'éducation pour tous.